



ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 30 janvier 2023 COMMUNE DE L'ISERE
DELIBERATION N°2023-006
01 FEV. 2023
SECTION COURRIER

L'an 2023, le 30 janvier, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 25 janvier 2023, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS : Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sophie CUTAJAR, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR : Nathalie GOIX À Nelly JANIN QUERCIA, Kévin PORTIER À Gérard FEY.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine MOUTIN a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/12/2022

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 05/12/2022. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-006 : Demande de subvention auprès de la CAF et du Département de l'Isère pour l'acquisition de matériel pour un temps collectif entre assistants maternels
Stéphane COUDERT, Rapporteur

Dans le prolongement de la signature le 14 novembre dernier de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF et les 6 communes de la rive gauche du Drac, plusieurs assistantes maternelles de Noyarey et de Veurey-Voroize ont exprimé un sentiment d'isolement et le souhait de pouvoir se retrouver entre elles avec les enfants. Un Relais Petite Enfance (RPE) est présent sur la commune de Sassenage mais les temps collectifs sont souvent complets et les assistants maternels n'ont pas toujours l'accord des parents pour transporter les enfants gardés en voiture.

L'action visée consiste à mettre en place un temps collectif sur la commune de Noyarey un vendredi sur deux à destination des assistants maternels du sous-bassin (Noyarey, Veurey, Sassenage), animé par l'animatrice du RPE de Sassenage.

Cette action rentre dans la politique de soutien de l'accueil individuel des jeunes enfants menée par la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que dans le cadre de la CTG qui a pour vocation de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants du territoire.

Ce projet nécessite l'acquisition de matériel dédié à la petite enfance pour pouvoir accueillir les assistants maternels et les enfants. Le devis le moins cher s'élève à hauteur de 2893,43 € HT.

La CAF de l'Isère et le Département de l'Isère sont susceptibles d'aider ce projet en versant une subvention.

Il est **PROPOSE** au Conseil municipal :

- d'**APPROUVER** ce projet et d'autoriser le Maire à **DEMANDER** une subvention à la CAF et au Département de l'Isère pour le montant le plus élevé possible.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE ce projet et autorise le Maire à **DEMANDER** une subvention à la CAF et au Département de l'Isère pour le montant le plus élevé possible.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 19

Affiché le : 01/02/2023

Reçu en préfecture le : 01/02/2023

Exécutoire le : 01/02/2023

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 31/01/2023

Le Maire,
Nelly JANIN QUERCIA

